

nourriture ou pour frayer se prend à ces lignes, qui font d'autant plus de tort qu'elles détruisent avant qu'il ait frayé le poisson reproducteur, qui se tient généralement à une certaine distance de la surface de l'eau.

De plus, lorsqu'elles sont tendues près du rivage, ces lignes de fond empêchent passablement le poisson d'entrer dans nos baies; et quelques fois, lorsque pour une raison ou pour une autre on laisse passer quelques jours sans les retirer, le poisson qui s'y trouve pris se gâte et chasse celui qui approche des côtes.

Il se peut qu'une intervention immédiate dans les opérations de nos pêcheries et des pêcheurs américains pour faire cesser ce mode de pêche soit une affaire sérieuse pendant un certain temps; mais puisque les pêcheurs eux-mêmes réclament une protection, je pense que le ministère de la Marine et des Pêcheries doit donner son attention à ce sujet.

Je suggérerais qu'on établit une saison réservée pendant les mois de mai, juin et juillet, durant lesquels il ne serait pas permis de tendre des lignes de fond sur nos côtes. Sans doute nous n'avons pas le pouvoir de prohiber cet engin de pêche dans les limites des trois milles, et ce règlement serait beaucoup plus avantageux pour nos pêcheurs que pour les Américains, qui ont de longues distances à parcourir. Pendant que j'en suis sur le sujet de la pêche, je dois dire que dans le comté de Victoria, ainsi que j'en ai été informé, les gens sont dans l'habitude de tuer le saumon pendant l'automne; on me dit même qu'il n'est pas rare qu'un seul individu en tue jusqu'à 58 en un jour.

Eh bien! si cet état de chose continue pendant quelques années encore, nos magnifiques pêcheries tomberont au niveau où sont descendues celles des Etats-Unis.

M. KILLAM—Je désire faire remarquer que la question des lignes de fond n'est pas nouvelle. Depuis que le genre humain a commencé à pêcher le poisson, il y a toujours eu, parmi ceux qui se sont livrés à cette industrie, des différences d'opinions sur l'à propos d'adopter des modes de pêche particuliers.

J'aimerais que l'honorable député

du Cap-Breton nous donnât des explications sur l'espace de poisson qui se prend aux lignes de fond et sur l'époque de l'année où cette pêche se fait, car la Chambre aurait besoin de cette information si une saison de prohibition était adoptée.

Je dois dire que presque la moitié du poisson de la Nouvelle-Ecosse est prise au moyen de lignes de fond, et que l'on ferait un tort considérable à cette importante industrie en prohibant cet engin de pêche. L'emploi de la ligne de fond dans et hors la limite des trois milles a eu les meilleurs résultats depuis nombre d'années; en le faisant cesser nous diminuerions de 25 pour cent le produit des pêches. Pendant très longtemps ce système a été en vogue dans la mer du Nord, près des côtes de la Grande-Bretagne, et le poisson y est apparemment aussi abondant que lorsque les premiers descendants d'Adam se livrèrent à la pêche dans cette partie du globe.

J'admets que l'emploi indistinct de la ligne de fond dans les estuaires peut être préjudiciable à certaines saisons de l'année; mais, en somme, je pense que les plaintes portées contre ce mode de pêche sont plus imaginaires que réelles.

M. DAVIES—Le professeur Baird, une grande autorité en matière de pêcheries, a exprimé l'opinion que l'emploi de la ligne de fond n'est pas très préjudiciable, pour cette raison que le poisson qui se rend dans les eaux peu profondes pour y frayer, est généralement dans une condition malade, qui l'empêche de mordre à l'hameçon.

Maintenant, en ce qui concerne les pêcheries du golfe, je sais qu'en général les pêcheurs sont d'avis que la ligne de fond détruit le poisson reproducteur. Le professeur Baird parle beaucoup des étangs qui s'avancent le long des côtes; il dit que ce système a détruit les pêcheries des Etats-Unis et finira par détruire les nôtres.

Il ne servirait guère à grand'chose d'établir un règlement au sujet des lignes de fond, parce qu'à trois milles de nos côtes les Américains et les autres étrangers peuvent faire la pêche comme bon leur semble.